



Alpes-Maritimes : réduire les accidents de 2 roues motorisés lors des déplacements domicile-travail

L'association PSRE (« Pour la Maitrise du Risque Routier en Entreprise ») en partenariat avec la **Maison de la Sécurité Routière des Alpes-Maritimes** et l'association **Azur Formation** co-animera une demi-journée pour améliorer les compétences des conducteurs de deux roues. Elle sera accessible à tous les employeurs privés ou publics qui souhaitent sensibiliser leurs salariés usagers de ce mode de transport.

Lancement des "pilotes" de formation dédiés aux 2 roues motorisés

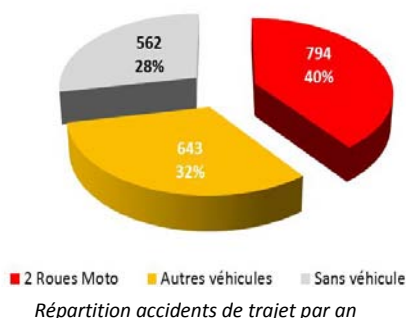
Vendredi 28 Novembre 2014 de 9h à 12h puis de 14h à 17h

à la CCI Nice Côte d'azur - Nice Premium - 1 bld Maurice Slama à Nice (Alpes Maritimes)

Chaque année en Alpes-Maritimes, ce sont en moyenne 2 500 salariés qui sont victimes d'un accident corporel avec arrêt de travail lors d'un déplacement en mission professionnelle (500) ou lors du trajet domicile-travail (2 000 par an). Si on ajoute les fonctions publiques, les travailleurs indépendants et ceux relevant du régime d'assurances agricole, c'est plus de 3000 accidents avec arrêt de travail par an.

Trajet domicile travail : Les 2 Roues Moto les plus exposés- 800 accidents corporels/an

40 % des 2 000 accidents avec arrêt de travail survenus chaque année sur le trajet domicile-travail des salariés du privé dans les Alpes Maritimes, se produisent **en 2 Roues motorisés : scooter, cyclomoteur, moto.**



Le reste des accidents survient, soit avec d'autres types de véhicules (voitures particulières surtout) soit lors de chutes de plain-pied (chevilles tordues, sols glissants ou en mauvais état, chutes dans les escaliers...).

Les accidents en 2RM sont plus graves que les autres. Ils représentent 51% des coûts de réparation des accidents corporels.

Les acteurs et l'action de formation

Devant ce constat, **la maison de la Sécurité Routière des Alpes Maritimes, l'association Azur Formation et l'association PSRE** pour la maîtrise du risque routier en entreprise, ont créé un "pilote" de formation, pour les salariés usagers de ce mode de transport en vogue. Testé en entreprise avec succès, le format de la demi-journée est adapté aux contraintes des employeurs et suffisant pour l'acquisition de nouvelles compétences par les participants.

Ainsi sont mis à la portée de tous, en 3 heures : scénarios d'accidents les plus fréquents, analyse des causes multiples, choix du deux-roues et de l'équipement conducteur, attitudes de prévention - maîtriser le regard sur un 2 roues -Se positionner sur la chaussée - Anticiper – Tenir ses distances de sécurité – Repérer les angles morts – maîtriser le freinage, les remontées de file..., limites physiologiques - tache aveugle, appréciation des distances et des vitesses, Alcool et drogues-, phénomène de la cécité cognitive ... On ne peut pas faire totalement confiance à son cerveau !

A propos de PSRE :

L'association PSRE (www.asso-psre.com) s'est donnée pour mission de réduire l'exposition des entreprises et des salariés au risque routier professionnel. Pour faire référence en matière de '**maîtrise du risque routier en entreprise**', PSRE concentre les « retours d'expérience » d'Entreprises de tous secteurs d'activité, de Collectivités, d'Organisations professionnelles et d'Assureurs (Compagnies, Cabinets-conseil) et les redistribue dans ses manifestations.

Informations presse :

Agence Cinquième Pouvoir (pour PSRE) - Yantl Deroussen - 01 40 03 96 04 - yantl.deroussen@cinquiemepouvoir.com
CCI Nice Côte d'Azur - Juliette Rouge - 04 93 13 74 55 - julieete.ROUGE@cote-azur.cci.fr
Maison de la Sécurité Routière des Alpes Maritimes - Jean-Louis Trani - jeanlouis.trani@yahoo.fr